

MESNIL-EN-OUCHÉ

Une alternative au phyto astucieuse

Si l'interdiction des produits phytosanitaires, pour les particuliers comme pour les collectivités, repose sur des motifs écologiques incontestables, elle complique tout de même le travail des services techniques municipaux, en charge de l'entretien des cimetières.

Une tâche d'autant plus importante pour une commune nouvelle de la taille de **Mesnil-en-Ouche**, composée de 16 villages et d'une vingtaine de cimetières.

*« Nous traitions jusqu'ici les allées deux fois par an. Avec l'interdiction des produits, nous avons commencé par désherber manuellement, à la binette, mais la manœuvre était très fastidieuse, voire pénible. Il fallait trouver une solution », confie **Kevin Monnier**, agent technique en charge des espaces verts.*

Engazonnement du cimetière

Prenant exemple sur les cimetières militaires de la Seconde

Guerre mondiale, Jean-Jacques Prévost, maire délégué d'**Ajou**, a alors proposé une solution intéressante : engazonner les cimetières, qui n'en sont que mieux entretenus, plus verdoyants et, somme toute, plus accueillants.

« Nous avons semé en septembre de la fétuque, une variété de graines d'herbe résistante. Le gazon a d'ores et déjà levé. Lorsqu'il sera haut, nous n'aurons plus qu'à tondre. L'herbe stabilise le sol et étouffe les adventices, les fameuses "mauvaises herbes". Cette méthode, c'est en tout cas l'assurance d'avoir des cimetières propres, notamment à la belle saison, ce qui compte beaucoup, notamment aux yeux des habitants », poursuivent les deux hommes. La plantation d'une jachère fleurie le long du mur du cimetière et de l'église contribue quant à elle au fleurissement du cimetière, et au développement de la biodiversité.

Une initiative intéressante, également menée à **Sainte-Marguerite-en-Ouche**, et qui sera sans doute étendue à l'ensemble des cimetières de Mesnil-en-Ouche.



Jean-Jacques Prévost et Kevin Monnier dans le cimetière de l'église Saint-Aubin d'Ajou